

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

REGIONAL OFFICE FOR THE
EASTERN MEDITERRANEAN

المنظمة العالمية
للصحة

المكتب الإقليمي لشرق البحر الأبيض المتوسط

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

COMITE REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

Seizième Session

Point 6 de l'ordre du jour

EM/RC16/9
23 août 1966

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU DEPARTEMENT DE LA SANTE
DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES
NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

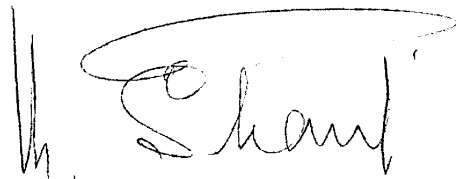
Le Directeur régional a l'honneur de présenter à la Seizième Session du Comité régional de la Méditerranée orientale le Rapport Annuel du Département de la Santé de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine, pour la période du 1er juillet 1965 au 30 juin 1966.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE LA SANTE
1er juillet 1965 - 30 juin 1966

Table des matières

<u>N°.</u>	<u>Section</u>	<u>Page</u>
I	Service de santé	1
II	Services de médecine curative et préventive	2
	(a) Dispensaires, hôpitaux et laboratoires	2
	(b) Lutte contre les maladies transmissibles	2
	(c) Protection maternelle et infantile	3
	(d) Services infirmiers	4
	(e) Education sanitaire	4
III	Diététique et alimentation d'appoint	5
IV	Assainissement	6
V	Formation de personnel médical et paramédical	6



Dr. M. Sharif
Directeur de la Santé et
Représentant de l'OMS
U N R W A

UNRWA
Beyrouth - Liban
Août 1966.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES

POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE LA SANTE

1er juillet 1965 - 30 juin 1966

I. SERVICE DE SANTE

L'Office a continué d'assurer l'exécution d'un vaste programme de santé portant à la fois sur la médecine préventive et la médecine curative. Bien qu'il soit conçu en fonction d'un budget extrêmement limité, ce programme protège efficacement, depuis des années, la santé de la population réfugiée. Les services sont organisés de façon à être aussi conformes que possible à ceux que gèrent les gouvernements des pays d'accueil pour des catégories économiquement comparables dans la population non réfugiée. Etant données les limites budgétaires très étroites qu'imposent les ressources financières restreintes de l'UNRWA, aucun développement important des services n'a été possible au cours de l'année étudiée. Les améliorations auxquelles on a pu procéder ont été le résultat soit d'économies dues à la rationalisation de certains services médicaux, soit de dons spéciaux. C'est ainsi qu'il a été possible de remplacer un certain nombre de dispensaires anciens et inadéquats par des constructions entièrement neuves et de créer de nouveaux centres de réhydratation et d'alimentation pour le traitement, pendant la journée, des nourrissons et jeunes enfants souffrant de gastro-entérite et de malnutrition. Le centre sanitaire que l'Office a créé dans le territoire de Gaza, grâce à une contribution spéciale du Gouvernement suédois, est entré en activité en septembre 1965.

Le programme de santé de l'Office est exécuté avec le concours de l'OMS qui, conformément aux termes d'un accord, fournit les avis et les conseils nécessaires à la planification de l'ensemble de ce programme et en dirige l'exécution sur le plan technique: le programme est placé sous l'autorité d'un fonctionnaire de l'OMS détaché auprès de l'UNRWA et exerçant les fonctions de Directeur de la santé. Des relations cordiales continuent d'exister avec les ministères de la santé des gouvernements des pays d'accueil et la collaboration avec ces ministères s'est révélée particulièrement féconde, notamment dans le domaine de la lutte contre la tuberculose et des campagnes de vaccination en série. Comme les années précédentes, les gouvernements des pays d'accueil, des universités, des organisations charitables, des entreprises commerciales et des particuliers ont fourni une assistance qui a pris la forme de détachements de personnel, de prestations gratuites dans les hôpitaux, les services de radiographie et les laboratoires, de consultations dans des centres de protection maternelle et infantile, de fournitures médicales, de vaccinations, de layettes, de suppléments de nourriture et de participation à des campagnes de vaccination en série. Des fonds ont également été alloués à la formation professionnelle des réfugiés, notamment pour leur enseigner le métier d'infirmier.

II. SERVICES DE MEDECINE CURATIVE ET PREVENTIVE

(a) Dispensaires, hôpitaux et laboratoires

Des services de médecine curative et préventive ont continué d'être assurés dans 122 localités, soit directement par l'Office (dans 105 localités), soit dans des centres qu'il subventionne et qui sont gérés par les pouvoirs publics ou par des organisations bénévoles. Les services de médecine curative comprennent les consultations médicales, les examens de laboratoire, les pansements, les injections, les soins oculaires, la délivrance des médicaments, les soins dentaires et, lorsque le cas se présente, l'orientation du malade vers un médecin spécialisé ou un hôpital. Les services de médecine préventive comprennent la lutte contre les maladies transmissibles, les vaccinations, les soins donnés avant, pendant et après l'accouchement, la protection de la première enfance, l'hygiène scolaire et l'éducation sanitaire de la population. On trouvera aux tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe I un état récapitulatif des consultations dans les dispensaires, classées d'après les différentes catégories de prestations.

Le nombre des lits d'hôpitaux mis à la disposition des réfugiés durant l'année écoulée a été de 1.837 au total. La plupart d'entre eux se trouvaient dans des institutions gouvernementales, universitaires ou privées subventionnées par l'Office. Cependant, celui-ci administre directement deux hôpitaux en Jordanie (un sanatorium et un hôpital périphérique), neuf maternités qui se trouvent dans des camps situés pour la plupart à Gaza, quinze centres de réhydratation et d'alimentation répartis dans les quatre pays d'accueil et un petit service de pédiatrie qui fait partie du centre sanitaire de l'UNRWA et de la Suède à Gaza. En outre, l'Office et les autorités gouvernementales compétentes assurent de concert le fonctionnement d'un hôpital pour tuberculeux à Gaza. La hausse du prix des services hospitaliers s'est traduite par une augmentation des subventions que l'Office a dû verser durant la période étudiée dans le présent rapport. Le tableau 2 donne des renseignements statistiques sur le nombre de lits disponibles.

L'Office assure le fonctionnement d'un laboratoire central dans le territoire de Gaza et de deux petits laboratoires cliniques au Liban. Tous les autres services de laboratoire, tant en matière de médecine clinique qu'en matière d'hygiène publique, sont assurés par des laboratoires dépendant soit des gouvernements, soit d'universités, soit encore de particuliers, généralement sur une base forfaitaire ou au prix courant, mais aussi parfois à titre gratuit.

(b) Lutte contre les maladies transmissibles

Aucun cas des six maladies "quaranténaires" (choléra, peste, fièvre récurrente transmise par le pou, variole, typhus et fièvre jaune) n'a été signalé dans la population réfugiée au cours de la période étudiée. Cependant, on a signalé une sorte de fièvre récurrente qui, pense-t-on, est transmise par la tique: six cas en Jordanie et un à Gaza. En étroite coopération avec les ministères de la santé des pays d'accueil, un ensemble de mesures a été prévu et des précautions ont

été prises contre le choléra, qui était apparu dans un certain nombre d'Etats voisins; heureusement, il n'a pas été nécessaire de mettre ces mesures en application. On a poursuivi la réalisation de programmes de vaccination contre la variole, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, les fièvres entériques et la poliomyélite. L'OMS a envoyé à l'Office une donation de vaccin contre la rougeole et les vaccinations ont commencé en Jordanie et au Liban et seront ensuite entreprises dans les autres pays d'accueil.

Dans le territoire de Gaza, les autorités sanitaires de la République arabe unie procédaient, au sujet de la tuberculose, à une vaste enquête au financement de laquelle l'Office prend une part importante, tandis que dans les trois autres pays d'accueil les services des gouvernements et de l'Office chargés de lutter contre cette maladie agissaient en étroite collaboration. Les cas de dysenterie, de paludisme, d'hépatite infectieuse, de poliomyélite, de rougeole, de coqueluche, d'ankylostomiase, de maladies vénériennes et de maladies oculaires contagieuses ont diminué. Au cours d'une investigation poussée dans le territoire de Gaza, un nombre légèrement plus élevé de phtisies a été découvert. D'autres affections plus fréquentes sont notamment les fièvres entériques, la méningite cérébro-spinale, les oreillons et la varicelle. Une épidémie localisée de leishmaniose dans certaines régions de la République arabe syrienne a été jugulée et le nombre des cas nouveaux est resté très bas.

Dans tout le territoire de Gaza, la lutte contre le paludisme a été menée conjointement par l'Office et les autorités sanitaires gouvernementales. Dans les trois autres pays d'accueil, la responsabilité pour des mesures semblables incombe entièrement aux gouvernements, l'Office collaborant avec les autorités et leur fournissant l'assistance voulue dans les camps de réfugiés.

(c) Protection maternelle et infantile

L'Office continue d'accorder une attention toute spéciale à la santé des femmes enceintes, des mères qui allaitent, des nourrissons, des enfants d'âge préscolaire et des écoliers. Des consultations, des conseils et des instructions ont été donnés dans les 80 centres prénataux et les 78 centres d'hygiène infantile, qui ont aussi été utilisés pour la distribution de layettes, la prescription de rations supplémentaires et les vaccinations nécessaires aux nourrissons et aux jeunes enfants. Quinze centres de réhydratation et d'alimentation ouverts pendant la journée étaient en activité; leur rôle est de traiter la gastro-entérite et les troubles de la nutrition dans les cas bénins ou de gravité modérée.

On a continué à surveiller de près le nombre des cas d'insuffisance de poids parmi les enfants qui fréquentent les centres d'hygiène infantile; les mères ont reçu des conseils et on les a encouragées à faire profiter leurs enfants des repas chauds quotidiens de l'Office.

Celui-ci voudrait que les bébés de moins d'un an soient présentés dans les centres d'hygiène infantile une fois par mois et que les enfants de moins de deux ans, ainsi que ceux de moins de trois ans qui ont besoin d'une surveillance spéciale, soient présentés tous les deux mois.

Des équipes spécialement chargées de ce travail ont continué d'appliquer le programme d'hygiène scolaire, faisant passer périodiquement des visites médicales aux élèves, notamment aux nouveaux arrivants, inspectant les locaux et procédant aux vaccinations habituelles. Pour ce qui est des écoles situées à l'intérieur des camps, ces services ont été assurés par le personnel médical des centres sanitaires.

(d) Services infirmiers

A la fin de la période étudiée dans le présent rapport, l'Office employait 158 infirmières et sages-femmes diplômées, 303 auxiliaires et 119 accoucheuses traditionnelles ("dayas"). Les dispensaires et hôpitaux que l'Office subventionne emploient également un nombreux personnel infirmier. Ce personnel infirmier de l'UNRWA participe à des activités très variées dans le domaine de la santé et son rôle est particulièrement utile en ce qui concerne la protection maternelle et infantile, les visites à domicile, la lutte contre les maladies transmissibles, les campagnes de vaccination en série et l'éducation sanitaire.

(e) Education sanitaire

Le programme d'éducation sanitaire s'adresse à toutes les catégories de la population réfugiée, mais surtout aux groupes importants qui se forment dans les centres de protection maternelle et infantile, les écoles et les centres de jeunesse. On s'efforce aussi d'éduquer, à cet égard, des collectivités entières au moyen de campagnes qui sont menées chaque mois dans les camps et de journées hebdomadaires durant lesquelles le médecin du camp et son personnel rendent visite à divers groupes appartenant à la collectivité pour les inciter à s'intéresser aux questions sanitaires, encourager les membres de la communauté à faire personnellement un effort dans ce domaine et, d'une manière générale, pour promouvoir l'éducation sanitaire. On utilise largement les moyens visuels, notamment les affiches, les brochures, les calendriers, les tableaux de feutrine et les films documentaires. Au cours de l'année étudiée, l'étude de l'éducation sanitaire de la population a été ajoutée au programme des écoles normales de l'Office. On espère que cette mesure aura dans la région un heureux effet sur l'éducation sanitaire en incitant les futurs instituteurs, ceux de l'Office notamment, à s'intéresser à cette question.

III. DIETETIQUE ET ALIMENTATION D'APPOINT

La ration de base mensuelle ne contient ni aliments frais, ni protéines animales. Le programme d'alimentation d'appoint et de distribution de lait de l'Office a pour but de protéger la santé d'un certain nombre de personnes appartenant aux catégories les plus vulnérables de la population réfugiée, notamment les nourrissons, les enfants d'âge préscolaire, les écoliers, les femmes enceintes, les mères qui allaitent et les tuberculeux soignés à domicile.

Une distribution quotidienne d'un mélange de lait entier et de lait écrémé est faite aux enfants de six à douze mois et à ceux de moins de six mois qui ne peuvent pas être nourris au sein (5.932 bénéficiaires). Les enfants âgés de un à quinze ans (87.423 bénéficiaires), les femmes enceintes et les mères qui allaitent (8.243 bénéficiaires) ont droit à une ration de lait écrémé 26 jours par mois. Durant l'année scolaire, du lait écrémé est également distribué 22 jours par mois aux enfants qui fréquentent les écoles de l'UNRWA et de l'UNESCO (89.945 bénéficiaires). Au cours de l'année étudiée, l'Office, n'étant pas sûr de recevoir des approvisionnements suffisants, a dû suspendre pendant quelques mois les distributions de lait dans les écoles et réduire temporairement de 50 pour cent les distributions de lait écrémé aux autres bénéficiaires. D'une manière générale, l'Office ne peut poursuivre ce programme que s'il continue de recevoir régulièrement des dons de lait.

Six jours par semaine, pendant toute l'année étudiée, l'Office a servi un repas chaud diététiquement équilibré dans les centres d'alimentation d'appoint des camps ainsi que dans les agglomérations où l'on compte un grand nombre de réfugiés. Les bénéficiaires, dont le nombre ne dépasse pas 45.000, sont surtout des enfants de moins de six ans, mais parfois aussi des enfants plus âgés titulaires d'un certificat médical à cet effet. Pour plus de facilité, l'Office a ouvert dans les plus grands camps sept sous-centres qui viennent s'ajouter aux principaux centres d'alimentation d'appoint. En plus du menu normal qui est varié, on sert des repas spéciaux composés d'aliments légers et riches en protéine aux nourrissons et aux jeunes enfants atteints de gastro-entérite et de malnutrition. Des capsules de vitamines A et D sont distribuées aux enfants qui se présentent dans les centres d'alimentation d'appoint et aux élèves des écoles primaires. Des rations supplémentaires de produits secs sont fournies, sur ordonnance médicale, aux femmes enceintes, aux mères qui allaitent et aux tuberculeux non hospitalisés.

Les graves difficultés financières auxquelles l'Office se heurte l'ont amené à demander au Programme alimentaire mondial, en avril 1966, de l'aider à exécuter son programme d'alimentation d'appoint. Mais le comité intergouvernemental du Programme alimentaire mondial a estimé qu'il ne lui était pas possible de répondre favorablement à cette demande.

IV. ASSAINISSEMENT

Les services d'assainissement ont continué de s'occuper principalement de l'approvisionnement en eau potable, de l'évacuation ou de la destruction des ordures et de la lutte contre les animaux vecteurs dans les 54 camps de l'Office. Au cours de l'année étudiée, on a amélioré l'approvisionnement en eau, dans plusieurs cas, en reliant le système de distribution du camp à des conduites appartenant à des collectivités publiques ou à des compagnies privées, ce qui a permis en outre d'amener l'eau à domicile aux frais des bénéficiaires. Ailleurs, l'Office a construit des systèmes d'adduction d'eau pour répondre aux besoins de certains camps. Cette amélioration de l'approvisionnement en eau a cependant posé le problème de l'évacuation des eaux usées dans quelques camps situés sur le territoire d'une municipalité ou à proximité de ses limites. On n'a encore trouvé aucune solution au problème de l'évacuation ou de la destruction des ordures qui se pose aussi dans ces camps. Un certain nombre de réseaux d'égouts sont actuellement construits par les autorités locales, avec l'aide financière de l'Office. Celui-ci continue d'encourager la construction de latrines familiales et environ un tiers des familles réfugiées habitant dans les camps disposent maintenant de leurs propres latrines. Dans le domaine de la lutte contre les animaux vecteurs, une étroite coopération a été maintenue avec les autorités sanitaires gouvernementales, tant en ce qui concerne les programmes nationaux d'éradication du paludisme, qu'en ce qui concerne des réalisations portant sur un territoire plus restreint, par exemple un programme de lutte contre la leishmaniose cutanée dans certaines régions de la République arabe syrienne. Pour lutter contre les mouches, on continue d'employer essentiellement des méthodes biologiques qui consistent à les empêcher de se reproduire.

V. FORMATION DE PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

Comme on pourra le constater à la lecture du tableau 8 (a), 248 étudiants réfugiés ont bénéficié, dans le domaine de la santé, de bourses qui leur ont été accordées en application du programme de bourses universitaires de l'Office pour 1965-1966. 206 d'entre eux ont étudié la médecine, 36 la pharmacie, cinq l'art dentaire et un la médecine vétérinaire. 105 élèves ont suivi des cours de soins infirmiers et d'obstétrique, dont 63 ont suivi un cours de base de soins infirmiers, 36 un cours portant sur les soins à donner aux malades mentaux, 5 un cours d'obstétrique et un un cours que les infirmiers auxiliaires doivent dispenser aux tuberculeux. 31 étudiants recevaient une formation d'inspecteur sanitaire, 38 une formation d'aide-pharmacien et 25 une formation de technicien de laboratoire. Une bourse d'études du troisième cycle en matière de pédiatrie a été accordée à un médecin réfugié, et un médecin de l'Office a obtenu une bourse destinée à lui permettre de se spécialiser en santé publique. Deux infirmières de l'Office ont terminé un cours de spécialisation en matière de santé publique. L'Office a poursuivi activement l'exécution d'un programme de formation en cours d'emploi s'adressant aux médecins, aux infirmières et au personnel des services d'assainissement.

Tableau I

SERVICE DE SANTE

NOMBRE DE CONSULTATIONS DANS LES DISPENSAIRES
GERES OU SUBVENTIONNES PAR L'OFFICE (1er juillet 1965 - 30 juin 1966)

	Jordanie	Gaza	Liban	République arabe syrienne	Total
Nombre de bénéficiaires des services médicaux	<u>656.394</u>	<u>288.764</u>	<u>138.031</u>	<u>125.810</u>	<u>1.208.999</u>
Médecine générale	653.350	390.694	414.011	362.764	1.820.819
Injections	531.305	363.031	218.192	216.581	1.329.109
Pansements et dermatologie	544.685	426.802	239.920	154.328	1.365.735
Soins oculaires	548.741	429.302	156.286	59.011	1.193.340
Soins dentaires	<u>28.400</u>	<u>19.140</u>	<u>21.106</u>	<u>10.483</u>	<u>79.129</u>
<u>TOTAL:</u>	<u>2.306.481</u>	<u>1.628.969</u>	<u>1.049.515</u>	<u>803.167</u>	<u>5.788.132</u>

Tableau 2

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS AUXQUELS LES REFUGIES PALESTINIENS ONT ACCES
(1965-1966)

(Les statistiques se rapportent à la situation du 30 juin 1966)

	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Liban</u>	<u>République arabe syrienne</u>	<u>Total</u>
Nombre de bénéficiaires des services médicaux (1)	656.394	288.764	138.031	125.810	1.208.999
<u>Nombre de lits disponibles</u>					
Médecine générale	483	320	166	82	1.051
Phtisiologie (2)	(x) 114	150	33	20	317
Obstétrique	44	68	5	7	124
Pédiatrie	114	67	21	-	202
Psychiatrie	75	-	67	1	143
Total	830	605	292	110	1.837
	---	---	---	---	---
Nombre de lits pour 1000 hab.	1,26	2,09	2,11	0,87	1,51

(1) Chiffres établis d'après le bulletin statistique des immatriculations pour le deuxième trimestre 1966.

(2) (x) Au sanatorium de Bhamès (Liban), quatre lits en moyenne ont été occupés par des réfugiés venus de Jordanie.

Nombre d'hôpitaux gérés par:

L'Etat et les autorités locales	31
Les organisations bénévoles ou les particuliers	38
L'Office	<u>2</u>
	71

De plus, le sanatorium de Bureij fonctionne conjointement avec l'hôpital du Gouvernement.

L'Office assure en outre le fonctionnement de neuf maternités: une en République arabe syrienne, deux en Jordanie et six à Gaza.

Centres d'alimentation et de réhydratation

	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Liban</u>	<u>République arabe syrienne</u>	<u>Total</u>
Nombre de centres	<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>15</u>
Nombre de lits	<u>58</u>	<u>68</u>	<u>23</u>	<u>21</u>	<u>170</u>

Tableau 2 (suite)

Hôpitaux

Le nombre effectif de journées d'hôpital s'établit comme suit pour l'exercice étudié et l'exercice précédent:

<u>P a y s</u>	<u>Nombre de journées d'hôpital pendant la période étudiée</u>			<u>Nombre de journées d'hôpital pendant la période précédente</u>		
	<u>Maximum prévu</u>	<u>Nombre effectif</u>	<u>Pourcentage d'utilisation</u>	<u>Maximum prévu</u>	<u>Nombre effectif</u>	<u>Pourcentage d'utilisation</u>
Jordanie	305.419	240.144	79	306.876	234.036	76
Gaza	220.089	186.596	85	217.905	182.562	84
Liban	102.814	102.814	100	109.146	109.112	100
République arabe syrienne	40.084	29.125	73	40.517	30.373	75
	<u>668.406</u>	<u>558.679</u>	<u>84</u>	<u>674.444</u>	<u>556.083</u>	<u>82</u>

Pour 1.000 réfugiés, le nombre effectif de journées d'hôpital s'établit comme suit :

<u>P a y s</u>	<u>Nombre effectif de journées d'hôpital</u>	<u>Population desservie</u>	<u>Nombre de journées effectives pour 1000 réfugiés</u>
Jordanie	240.144	656.394	366
Gaza	186.596	288.764	646
Liban	102.814	138.031	745
République arabe syrienne	<u>29.125</u>	<u>125.810</u>	<u>231</u>
	<u>558.679</u>	<u>1.208.999</u>	<u>462</u>

Tableau 3

SERVICES DE LABORATOIRE

Au cours des 12 mois compris entre le 1er juillet 1965 et le 30 juin 1966, 47.914 examens de laboratoire ont été effectués. Les plus importants se répartissent comme suit:-

Services	Nombre d'examens	Nombre résultats positifs
Sang		
Lames pour paludisme et fièvre récurrente	1.779	
Paludisme		23
Fièvre récurrente		7
Widal	1.441	378
Weil Felix	713	0
Test sérologique pour syphilis	11.869	118
Selles		
Oeufs et parasites	29.871	
Ascarides		5.934
Ténia (Saginata surtout)		633
Ankylostomes		100
Trichines		2.257
Amibes (Kystes ou protozoaires)		2.213
Frottis et cultures		
Coryn.diphthérie	171	3
Neisser Blennorragie	43	14
Mycobact.tuberculose	2.002	343

Tableau 4

LISTE DES MALADIES CONTAGIEUSES RELEVÉES PARMİ LES REFUGIES DE PALESTINE
(1er juillet 1965 - 30 juin 1966)

	Jordanie	Gaza	Liban	République arabe syrienne	Total
Nombre de réfugiés	<u>656.394</u>	<u>288.764</u>	<u>138.031</u>	<u>125.810</u>	<u>1.208.999</u>
Choléra	0	0	0	0	0
Peste	0	0	0	0	0
Fièvre jaune	0	0	0	0	0
Varirole	0	0	0	0	0
Typhus exanthématique	0	0	0	0	0
Fièvre récurrente transmise par le pou	0	0	0	0	0
Ankylostomiase	0	65	9	0	74
Bilharziose	0	26	0	0	26
Brucellose	0	0	0	0	0
Varicelle	4.067	1.459	1.410	1.045	7.981
Conjonctivite	29.842	8.567	8.081	9.307	55.797
Diphthérie	0	0	1	4	5
Dysentérie	2.497	1.980	4.193	1.156	9.826
Affections entériques	14	81	0	128	223
Blennorragie	0	7	3	1	11
Hépatite infectieuse	175	405	64	95	739
Leishmaniose cutanée	0	0	0	8	8
Paludisme	4	17	0	2	23
Rougeole	1.842	2.462	1.274	529	6.107
Méningite cérébro-spinale	0	10	7	4	21
Oreillons	4.484	922	2.354	958	8.718
Coqueluche	135	37	337	51	560
Poliomyélite	5	16	10	9	40
Rage	0	0	0	0	0
Fièvre récurrente endémique	6	1	0	0	7
Fièvre scarlatine	0	0	0	1	1
Syphilis	1	29	48	7	85
Tétanos	4	0	1	2	7
Tétanos du nouveau-né	0	21	1	0	22
Trachome	2.528	700	436	720	4.384
Tuberculose	104	213	31	36	384
Typhus endémique	0	0	0	0	0

Tableau 5

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Consultations prénatales	Jordanie	Gaza	Liban	République arabe syrienne	Total
Nombre de centres prénataux	<u>29</u>	<u>9</u>	<u>18</u>	<u>24</u>	<u>80</u>
N. de femmes enceintes nouvellement inscrites	9.894	13.670	4.210	2.647	30.421
N. de visites par mois	3.121	3.868	1.363	762	9.114
N. de tests sérologiques anti-syphilitiques	3.162	2.499	1.582	686	7.929
N. de réactions positives	1	17	46	4	68
N. de visites à domicile (soins prénataux)	<u>627</u>	<u>98</u>	<u>982</u>	<u>1.054</u>	<u>2.761</u>
<u>Soins infantiles</u>					
Nombre de centres	<u>27</u>	<u>9</u>	<u>17</u>	<u>24</u>	<u>77</u>
N. d'enfants de moins d'un an inscrits (moyenne mensuelle)	8.964	13.429	4.485	2.590	29.468
N. de consultations données pour des enfants de moins d'un an (moyenne mensuelle)	6.193	7.349	2.974	1.224	17.740
N. d'enfants de un à deux ans inscrits (moyenne mensuelle)	8.901	9.926	4.261	3.069	26.157
N. de consultations données pour des enfants de un à deux ans (moyenne mensuelle)	3.314	2.212	1.391	897	7.814
N. de vaccinations antivarioliques	6.270	12.752	3.818	3.155	25.995
N. d'immunisations par le TAB	8.046	7.805	3.203	1.965	21.019
N. d'immunisations par le triple vaccin	9.965	8.047	4.386	3.026	25.424
N. de visites à domicile (soins infantiles)	<u>19.109</u>	<u>5.721</u>	<u>10.586</u>	<u>8.018</u>	<u>43.434</u>
<u>Services d'hygiène scolaire</u>					
N. d'équipes d'hygiène scolaire	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>5</u>
N. d'enfants examinés	26.068	6.790	4.537	23.973	61.368
N. d'écoles visitées	138	313	90	169	710
N. d'injections de rappel anti-typhoïdiques	46.621	54.639	4.858	2.476	108.594
N. d'injections de rappel anti-diphtériques	11.833	6.527	3.194	2.196	23.750

Tableau 6

PROGRAMME D'ALIMENTATION D'APPOINT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires entre le 1er juillet 1965 et le 30 juin 1966

P a y s	Nombre de bénéficiaires du repas chaud quotidien (moyenne pour l'année)				Nombre de bénéficiaires de rations mensuelles de produits secs (moyenne pour l'année)				Total général
	Nombre de centres d'alimentation d'appoint	Moins de 2 ans	2 à 15 ans et cas spéciaux	Total	Femmes enceintes	Nourrices	Tuberculeux	Total	
							non hospitalisés		
Jordanie	48	1.651	14.586	16.741	2.836	11.443	503	14.782	31.523
	6*	154	350						
Gaza	23	1.405	12.631	14.036	3.451	9.667	484	13.602	27.638
Liban	18	481	3.975	4.456	1.092	3.360	110	4.562	9.018
République arabe syrienne	17	396	3.751	4.147	659	1.671	110	2.440	6.587
	112	4.087	35.293	39.380	8.038	26.141	1.207	35.386	74.766

* Centres administrés par des organisations bénévoles.

Tableau 7

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LAIT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires entre le 1er juillet 1965 et le 30 juin 1966

PAYS	Nombre de centres de distribution de lait		Nombre quotidien de bénéficiaires (moyenne pour l'année)			Total
	Préparation et distribution	Distribution seulement	Centres de distribution de lait	Ecoliers ^(a)	Orphelins, titulaires d'ordonnances médicales, etc.	
Jordanie	74	7	32.431	32.855	233	66.132
	10 ^(b)	-	613			
Gaza	23	-	18.991	35.536	132	54.659
Liban	20	3	25.689	8.155	277	34.121
République arabe syrienne	20	3	23.176	13.400	55	36.631
	<u>147</u>	<u>13</u>	<u>100.900</u>	<u>89.946</u>	<u>697</u>	<u>191.543</u>

(a) Moyenne pour l'année scolaire.

(b) Centres administrés par des organisations bénévoles

Tableau 8(a)

PROGRAMME DE FORMATION

Le tableau ci-dessous expose de façon succincte la situation relative au programme de formation du personnel médical et paramédical dans les universités, les écoles d'infirmières et les écoles techniques, réparti entre les pays d'accueil, au cours de l'année 1965-66.

I. FORMATION GENERALE

A. Universités

	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Liban</u>	<u>République arabe syrienne</u>	<u>Total</u>
Médecine	107	47	20	32	206
Art dentaire	3	1	1	-	5
Pharmacie	19	10	2	5	36
Médecine vétérinaire	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>
Total	<u>130</u>	<u>58</u>	<u>23</u>	<u>37</u>	<u>248</u>

B. Formation technique

(i) Agent des services de santé publique (Ecole technique de Sibline)	-	-	31	-	31
(ii) Assistant de laboratoire (Laboratoires gouvernementaux d'Amman et école technique de Damas)	9	-	-	16	25
(iii) Préparateur en pharmacie (Ecole technique de Damas)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>38</u>	<u>38</u>
Total	<u>9</u>	<u>-</u>	<u>31</u>	<u>54</u>	<u>94</u>

Tableau 8(a) (suite)

I. FORMATION GENERALE (suite)

C. Ecoles d'infirmières, de sages-femmes etc.

	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Liban</u>	<u>République arabe syrienne</u>	<u>Total</u>
<u>(i) Formation d'infirmières</u>					
Hôpital Augusta Victoria, Jérusalem	23	-	-	-	23
Ecole du PARI, Damas	-	-	-	8	8
Ecole de l'Université américaine de Beyrouth	1	-	3	-	4
Hôpital Baptiste, Gaza	-	12	15	-	27
Ankara	-	-	1	-	1
<u>(ii) Formation de sages-femmes</u>					
Ecole gouvernementale de Damas	-	-	-	5	5
<u>(iii) Formation d'infirmières psychiatriques</u>					
Hôpital libanais pour malades nerveux et mentaux	-	-	36	-	36
<u>(iv) Formation d'infirmières phthisiologiques</u>					
Sanatorium de Hemlin, Liban	-	-	1	-	1
Total	24	12	56	13	105
II. <u>FORMATION SPECIALISEE</u>					
Hygiène publique	-	-	-	1	1
Pédiatrie	1	-	-	-	1
Administration du personnel (cours accéléré)	-	-	1	-	1
Total	1	-	1	1	3
<u>Total général</u>	<u>164</u>	<u>70</u>	<u>111</u>	<u>105</u>	<u>450</u>

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

REGIONAL OFFICE FOR THE
EASTERN MEDITERRANEAN

الهيئة الصحية العالمية

المكتب الاقليمي لشرق البحر الابيض المتوسط

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

COMITE REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

Seizième Session

EM/RC16/10/Corr.1
22 novembre 1966

ORIGINAL : FRANCAIS

Corrigendum No 1

RAPPORT SUR LA SEIZIEME SESSION
DU COMITE REGIONAL DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

A la page 8 (texte de la résolution EM/RC16/R.3) veuillez insérer
après le troisième paragraphe, le paragraphe suivant:

"Notant avec satisfaction les activités de recherches précieuses
élaborées dans la Région dans le domaine de l'éradication du paludisme".